



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 23° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONTRATS DE FORMATION

Exercice financier : 2020-2021

Trimestre : janvier-février-mars 2021

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu (adresse)	Nombre de participantes et de participants
Aucun contrat de formation n'a été accordé pendant la période.	- \$	-	-	-	-